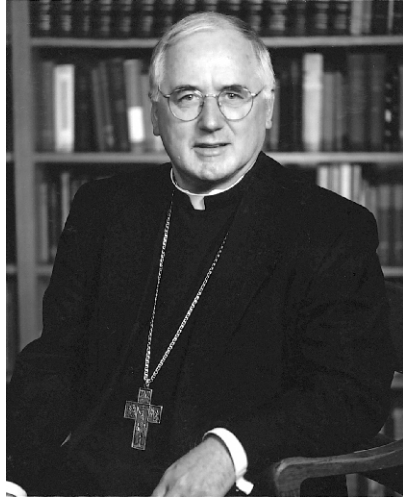


S. Exc. Mgr Terrence Prendergast, s.j., en visite chez les Fils de Marie



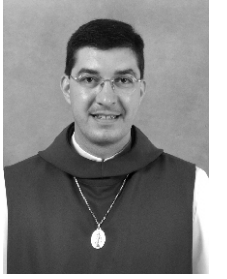
S. Exc. Mgr T. Prendergast, s.j.

Les 12 et 13 février 2004, le Commissaire pontifical pour les Fils de Marie, Son Excellence Mgr Terrence Prendergast, s.j., est venu nous rencontrer. Nous avons donc eu la chance de pouvoir partager ensemble des moments de prière, de rencontre et de fraternité.

Dans tous ces moments, que ce soit avec le groupe de travail composé de Mère Paul-Marie et de quelques religieux et religieuses, ou avec les Fils de Marie, ou auprès de moi, Mgr Prendergast a pris le temps de s'informer de notre réalité et il a écouté attentivement ce qui lui a été mentionné pendant ces rencontres.

Il a été notamment question, dans les différents entretiens, des possibilités qui pourront éventuellement s'ouvrir pour les Fils de Marie qui se dirigent vers le sacerdoce. En effet, cinq Fils de Marie ont terminé la préparation académique en vue des ordres sacrés et d'autres sont actuellement en train de poursuivre cette formation. Plusieurs, parmi eux, ont déjà une expérience pastorale importante qu'ils ont acquise au fil des années par leur apostolat dans les paroisses, ainsi que par l'enseignement du catéchisme ou encore par le travail auprès de différents groupes de jeunes, etc. Aussi, la souffrance, qu'ils ont vécue et supportée dans cette attente d'une ouverture pour exercer un ministère auquel le Seigneur les a appelés, a été pour eux un complément important de leur formation.

Il y a plusieurs étapes à franchir et déjà une réflexion est amorcée en ce sens. Quelques suggestions ont été faites de part et d'autre afin d'en arriver à des démarches concrètes. Les Fils de Marie ont tenu à exprimer au Commissaire l'importance de respecter non seulement l'aspect strictement «diocésain», mais aussi l'aspect «religieux» des Fils de Marie. Il est nécessaire et vital qu'il y ait pour eux un lien constant qui doit demeurer avec la Communauté dans les projets qui seront élaborés pour les aspirants au sacerdoce. Le Commissaire pontifical a affirmé comprendre cette préoccupation et ne voudrait pas mettre inutilement les Fils de Marie dans des situations difficiles. Des propositions seront donc éventuellement formulées à ce sujet.



Père Éric Roy

Les Fils de Marie ont aussi mentionné à Mgr Prendergast comment ils étaient les témoins d'un mystère qui se déroule sous leurs yeux, mais sans toutefois être capables de traduire, saisir ou comprendre totalement cette expérience mystique que vit leur Fondatrice, Marie-Paule. Ils sont par contre conscients qu'ils doivent sauvegarder et vivre cet héritage spirituel de leur Fondatrice. Aussi, le Père Serge Lépine qui prêchait la retraite mentionna, à la dernière conférence – à laquelle le Commissaire pontifical assistait –, comment nous devons explorer et demeurer fidèles au charisme fondateur; que la fidélité à l'inspiration des fondateurs et des fondatrices, don de l'Esprit Saint, permet précisément de retrouver et de revivre avec ferveur les éléments essentiels de la vie consacrée. Il citait alors le document «Vita Consecrata» de Jean-Paul II.

Parmi les sujets abordés, il a été question de sa récente visite en Jamaïque où il a rencontré les ex-confrères ainsi que Mgr Paul Michael Boyle, leur évêque. Il nous a dit combien Mgr Boyle avait reconnu le travail immense des Fils et Filles de Marie dans le diocèse de Mandeville, et pour cela il est très reconnaissant.

Nous avons aussi parlé du protocole envisagé dernièrement dans le cas où les parents et amis demandent aux Fils de Marie leur présence pour la célébration des sacrements. Il veut, en ce sens, faire sa part en étant l'intermédiaire entre nous et les diocèses afin de permettre aux Fils de Marie d'exercer leur ministère sacerdotal.

Mgr Prendergast espère que la situation actuelle pourra être résolue. Il veut continuer à travailler en toute confiance avec Son Éminence le Cardinal Marc Ouellet, parce qu'il connaît son désir d'Unité de l'Église et des Églises. Sa devise en est l'expression: «Ut Unum Sint».

Le Commissaire nous mentionne aussi l'intérêt que porte le Nonce apostolique à notre cause. Il le tient au courant en lui communiquant un suivi de son travail avec nous. Mgr Prendergast nous mentionne également qu'il veut que nous soyons aussi au courant s'il y a des rencontres avec la CIVCSVA (Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique), évoquant même une possibilité que le Supérieur général l'accompagne lors d'une visite à Rome.

Mgr Prendergast, à la suite d'une discussion qu'il a eue avec une autorité, croit qu'il serait bon qu'il y ait une déclaration de soumission de notre part à l'autorité de l'Église. Il nous laisse libres quant à la forme que pourrait prendre cette déclaration. Il mentionna la même chose au groupe de travail, tout juste avant de partir pour Québec où je l'ai accompagné.

Il est clair que Mgr Prendergast veut encourager les religieux en formation et qu'il veut aussi continuer à tisser des liens de confiance mutuelle. De notre côté, nous voulons continuer à avancer selon la Volonté de Dieu, sachant que c'est Son Oeuvre et qu'Il continuera à la guider comme Il l'a toujours fait.

Père Éric Roy, o.f.f.m.

Rencontres à la Résidence avec Son Excellence Mgr Terrence Prendergast, s.j., Archevêque de Halifax et Commissaire pontifical pour les Fils de Marie

Les jeudi 12 et vendredi 13 février 2004, Monseigneur Terrence Prendergast, Commissaire pontifical pour les Fils de Marie, est venu à Lac-Etchemin pour une quatrième visite qui coïncidait avec la fin de la retraite annuelle du deuxième groupe des Fils de Marie, à Spiri-Maria.

Dès son arrivée à Lac-Etchemin, et accompagné du Père Éric Roy, Supérieur général des Fils de Marie, le Commissaire s'est rendu à la Résidence où a eu lieu une première rencontre avec Mère Paul-Marie, les Pères Victor Rizzi, Denis Laprise et Pierre Mastropietro. Étaient aussi présentes les Soeurs Jeanne d'Arc Demers et Chantal Buysse.

Revenant d'un séjour en Jamaïque en janvier dernier, Monseigneur a brièvement commenté ses rencontres fructueuses avec Monseigneur Boyle, Évêque de Mandeville, où sont incardinés quelques prêtres Fils de Marie. Le Commissaire fut aussi chaleureusement accueilli à Bull Savannah et à Black River où oeuvrent quelques Pères et Frères qui, en 2001, ont quitté les rangs de la Communauté des Fils de Marie.

Après avoir très brièvement décrit son séjour, Monseigneur aborde les sujets qui le préoccupent, car il veut faire avancer la cause des Fils de Marie et l'ordination des cinq candidats qui ont complété leurs études et souhaitent accéder aux Ordres, ainsi que celle des étudiants en formation.

Au cours de la conversation, Mère Paul-Marie a eu l'occasion de parler à Son Excellence de l'expérience mystique qui a été la trame de toute sa vie et que l'on découvre dans *Vie d'Amour*, une expérience mystique de plus de 70 ans, forgée au creuset de la souffrance et enracinée dans une vie toute livrée à Dieu. Sans s'attarder à la longue formation qui a précédé, notre fondatrice a succinctement informé Son Excellence des cours de spiritualité que la Sainte Vierge lui avait donnés en 1958, l'initiant au charisme de «l'image, du désir et de l'ordre», la préparant ainsi à sa mission pour l'Église et le monde. Mère Paul-Marie donna ensuite quelques exemples d'application concrète de ces cours et de la réalisation de la Parole du Seigneur:

– Rencontre du Père Veilleux chez le Cardinal Léger

Mère Paul-Marie fit la relation de la demande du Seigneur, en mars 1958, afin que le Père J.-Armand Veilleux rencontre le Cardinal Léger pour lui transmettre, de la part de la Sainte Vierge, un «message au monde». Or, le Cardinal Léger refusa ce message. Le soir même de la rencontre, Marie-Paule «voyait» à distance le Cardinal Léger longeant un couloir et qui, se souvenant de la rencontre avec le Père Veilleux, pensa: «Peuh!... cette femme!». Aussitôt, Marie-Paule entendit la Vierge lui dire: «PUISQUE LE CARDINAL N'A PAS VOULU ACCEPTER, DES SCANDALES POLITIQUES, CIVILS ET RELIGIEUX ÉCLATERONT, DES TÊTES TOMBERONT ET LE SANG COULERA.» Trois jours plus tard, Marie-Paule recevait une lettre du Père Veilleux confirmant le refus du Cardinal. Peu après, une «épidémie» de scandales s'étaient dans les journaux, scandales qui n'ont cessé depuis d'éclabousser le monde politique, civil et religieux... (Cf. *Vie d'Amour*, volume I, chapitre 51, pp. 311-316, 1958)



Sr Chantal Buysse

– La disparition des dossiers de l'Armée de Marie

Il fut aussi question des «visiteurs nocturnes» aux bureaux du Cardinal Maurice Roy, parti pour Rome, et dont Marie-Paule avait été «informée» par le Seigneur le 21 juin 1973. Cette «visite nocturne» avait pour but de prendre certains documents concernant l'Armée de Marie. Dans la nuit du 25 au 26 juin, Marie-Paule a «vus» ces mêmes visiteurs remettre les documents en place, après en avoir pris connaissance.

Ces faits se reproduiront par la suite, expliquant la disparition des rapports financiers qui, pourtant, étaient adressés chaque année par lettre recommandée ou déposés directement à l'Archevêché par le Père Denis Laprise qui faisait si-

gner le ou la réceptionniste, lui présentant un accusé de réception.

Quelle surprise, en effet, lorsque les responsables de l'Oeuvre reçoivent, en 1984, une lettre de S. Exc. Mgr Louis-Albert Vachon leur réclamant ces rapports qu'il n'aurait jamais reçus!... Aussitôt, le Père Denis se rend à l'Archevêché pour lui remettre une seconde copie de ces rapports qu'ils avaient reçus, puisque le Vicaire général avait téléphoné à Marie-Paule parce qu'il désirait une information à ce sujet (*Vie d'Amour*, volume VIII, chapitre 75, p. 392; brochure n° 5, *La Purification*, Québec, 1985, pp. 65-66). Chaque fois, Marie-Paule informait, selon les circonstances, les Pères Victor Rizzi, Denis Laprise et Philippe Roy, de regrettée mémoire, ou Soeur Jeanne d'Arc Demers de ce qu'elle «voyait» ou de l'indication qu'elle «recevait» du Seigneur. Lors de la réalisation de ces indications, ils purent en confirmer l'authenticité...

– «Une lettre qui nuirait au dernier moment»...

Mère Paul-Marie fit part aussi à S. Exc. Mgr Prendergast de quelques faits survenus lors du pèlerinage de 1975, notamment au sujet de l'audience générale, afin de montrer d'où viennent depuis le début les difficultés. Empruntant de larges extraits de *Vie d'Amour* et des écrits de Mère Paul-Marie dans les journaux *Le Royaume*, en voici la relation:

En janvier 1972, le Seigneur indiquait à Marie-Paule celui qui serait «L'ENNEMI N° 1» de Son Oeuvre d'Amour, soit un membre de l'épiscopat de l'Archevêché de Québec. Peu après, cet Evêque entra en action et les preuves nous furent données.

Un pèlerinage de l'Armée de Marie était prévu pour mai-juin 1975, en Italie. Le 3 février précédent, S. Exc. Mgr Jean-Pierre van Lierde, Vicaire général pour la Cité du Vatican, en audience privée auprès du Pape Paul VI, lui avait parlé de l'Oeuvre mariale. Aussitôt, le Pape avait exprimé le désir de rencontrer les Dirigeants de l'Armée de Marie: «Je veux les recevoir en audience privée», avait-il dit à S. Exc. Mgr van Lierde qui en informa aussitôt Son Éminence le Cardinal Roy, Archevêque de Québec, alors en séjour à Rome. Par la suite, S. Exc. Mgr van Lierde indiqua à Marie-Paule la manière de procé-